

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



www.cc-vierzon.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.....	3
L'ORGANISATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE & DES COMMISSIONS.....	4
L'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....	6
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	7
RESSOURCES HUMAINES.....	8
AFFAIRES JURIDIQUES.....	10
SERVICES TECHNIQUES : BÂTIMENTS & INFRASTRUCTURES.....	11
ENVIRONNEMENT.....	12
AFFAIRES ÉCONOMIQUES.....	14
POLITIQUE DU COMMERCE.....	16
PÔLE DE DÉVELOPPEMENT RURAL.....	18
URBANISME.....	20
TOURISME & CENTRE DE CONGRÈS.....	22
DONNÉES FINANCIÈRES.....	24

Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry
2 rue Blanche Baron - BP 10232
18100 VIERZON
Tel : 02 48 71 35 78 • Mail : contact@cc-vierzon.fr



La Communauté de communes
Vierzon-Sologne-Berry,
2^{ème} intercommunalité du Cher,
compte 11 communes.
Son siège social est situé à Vierzon
au 2 rue Blanche Baron

De janvier 2019 à décembre 2019, la Communauté de Communes
comptait 42 délégués.

RÉPARTITION PAR COMMUNE :

- Vierzon, 21 sièges
- Graçay, 4 sièges.
- Genouilly, 2 sièges.
- Méry-sur-Cher, 2 sièges.
- Saint-Hilaire-de-Court, 1 siège.
- Thénieux, 2 sièges.
- Saint-Georges-sur-la-Prée, 1 siège.
- Nohant-en-Graçay, 1 siège.
- Dampierre-en-Graçay, 1 siège.
- Saint-Outrille, 1 siège.
- Foëcy, 6 sièges.

ATOUTS GÉOGRAPHIQUES

Le charme d'un territoire à taille humaine avec toutes les commodités.
Un réseau exceptionnel de voies de communication

- 3 grands axes autoroutiers A71, A20 et A85
- Nœud ferroviaire avec :
 - la ligne Paris-Toulouse
 - l'axe transeuropéen Nantes-Vierzon-Lyon-Turin reliant l'Atlantique au centre de l'Europe (en cours de modernisation)
- à 90 minutes de Paris





L'ORGANISATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES COMMISSIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire est composé de 42 élus titulaires issus des Conseils municipaux des onze communes depuis le mois de janvier 2019.

PRÉSIDENT

M. François DUMON

VICE-PRÉSIDENTS

M. Jean-Marc DUGUET

1^{ère} vice-président

Développement économique et développement des entreprises, zones d'activités, pépinières et hôtels d'entreprises

M. Jean-Pierre CHARLES

2^{ème} vice-président

Personnel, mutualisation des services, relations avec les collectivités

Mme Sylvie SEGRET-DESCROIX

3^{ème} vice-présidente

Petite enfance, enfance, jeunesse

M. Salvatore CRINI

4^{ème} vice-président

Insertion, formation

Mme Fabienne MONTIGNY

5^{ème} vice-présidente

Communication, recherche

M. Rached AIT-SLIMANE

6^{ème} vice-président

Tourisme, congrès, aménagement du territoire, Canal de Berry, de l'habitat, urbanisme

Mme Laure GRENIER-RIGNOUX

7^{ème} vice-présidente

Numérique, DDMARCHE, PCAET

M. Paul PIETU

8^{ème} vice-président

Environnement, Spanc

M. Alain LEBRANCHU

9^{ème} vice-président

Bâtiments sportifs et culturels, de l'éclairage public, infrastructures de recharge des véhicules électriques ou hybrides, voirie

Membres du Bureau Communautaire

François DUMON
Jean-Marc DUGUET
Jean-Pierre CHARLES
Sylvie SEGRET-DESCROIX
Salvatore CRINI
Fabienne MONTIGNY
Rached AIT-SLIMANE
Laure GRENIER-RIGNOUX
Paul PIETU
Alain LEBRANCHU
Vincent FAUCHEUX
Henri LETOURNEAU
Jean-Marc PETIT
Alain PAILLERET

Commissions de travail

Economie, insertion, formation

Jean-Marc DUGUET
Salvatore CRINI
Henri LETOURNEAU
Franck PIFFAULT
Marie-Hélène BODIN
Sylvie SEGRET-DESCROIX
Bruno BOURDIN
Rached AIT-SLIMANE

Personnel, mutualisation des services, relations avec les collectivités

Jean-Pierre CHARLES
Jean ROUSSEAU
Sylvain NIVARD
Franck PIFFAULT

Petite enfance, enfance, jeunesse

Sylvie SEGRET-DESCROIX
Franck PIFFAULT
Mary-Claude GRISON
Alain LEBRANCHU
Delphine PIÉTU
Martine RIMBAULT
Marie-Hélène BODIN

Environnement, aménagement du territoire, Spanc, Canal de Berry, habitat

Paul PIETU
Rached AIT-SLIMANE
Céline MILLERIOUX
Salvatore CRINI
Chantal BERTHET
Jill GAUCHER
Franck MICHOUX
Martine RIMBAULT
Sylvain NIVARD
Djamila KAOUES
Madame Laure GRENIER-RIGNOUX

Voirie, bâtiments culturels et sportifs, éclairage public

Alain LEBRANCHU
Michel LEGENDRE
Didier ROUX
Jean-Pierre DELOINCE
Jean ROUSSEAU
Jill GAUCHER
Vincent FAUCHEUX

Communication, congrès recherche et innovation, tourisme

François DUMON
Jean-Marc PETIT
Jean-Marc DUGUET
Mary-Claude GRISON
Vincent FAUCHEUX
Elisabeth HOVASSE-PRELY
Rached AIT-SLIMANE



L'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'équipe de la Communauté de communes est répartie en différents services.

C'est une équipe qui a l'ambition d'impulser une véritable dynamique à travers l'émergence de projets innovants et le développement de démarches partenariales.

- Administration générale
- Affaires juridiques
- Communication
- Ressources humaines
- Affaires économiques
- Tourisme :
Office de tourisme de Vierzon
& Centre de congrès
- Services techniques
avec le Pôle bâtiments
& infrastructures
- Développement rural
- Budget et finances
- Urbanisme
- Environnement

LES COMPÉTENCES

Tout en gardant leur propre identité, les onze communes ont mis en commun certaines compétences pour plus d'efficacité, par un travail à une autre échelle mais toujours aussi proche des citoyens.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LES MISSIONS ET OBJECTIFS

L'administration générale, composée de trois agents, a principalement pour missions :

- l'enregistrement du courrier «arrivée»
- la préparation et l'organisation des instances communautaires (Bureaux, Conseils)
- l'accueil du public
- le développement de la culture d'archivage au sein des services
- la gestion des fournitures de bureau

LES FAITS MARQUANTS DE 2019

Pôle courrier-assemblées

- Conseils communautaires : 6
- Bureaux communautaires : 11
- frais d'affranchissement : 8 189 €
- courriers reçus : 5 837

Archives

- informatisation des archives de tous les services de la CDC

Accueil

- 25 500 appels téléphoniques environ
- 9 500 personnes reçues environ

PROJECTION 2020

- contribution à la fusion/extension de la Communauté de communes
- poursuivre l'informatisation des archives
- versement des archives aux Archives départementales du Cher



RESSOURCES HUMAINES

Constitué de 2 agents titulaires et d'une apprentie, arrivée en octobre 2019, le service RH organise les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des services de la Communauté de communes.

LES MISSIONS

- appliquer le cadre réglementaire pour gérer le déroulement de carrière des agents
- gérer les demandes de congés
- rédiger les arrêtés (dont régies)
- rédiger les contrats de travail pour les emplois saisonniers
- préparer les éléments de paie du personnel titulaire et contractuel
- répondre aux candidatures spontanées, demandes de stage, demandes de formation en alternance

- assurer la gestion et le suivi des stagiaires
- gérer le suivi administratif de la médecine préventive
- préparer les délibérations du service Ressources humaines pour les Conseils et Bureaux communautaires
- développer la formation des agents
- optimiser les ressources humaines dans un cadre budgétaire contraint
- organiser et participer aux instances du dialogue social, notamment au travers des commissions paritaires
- accompagner les agents dans leur démarche de départ à la retraite
- gérer les mobilités internes
- actualiser les outils et les supports : fiche d'entretien professionnel, fiche de poste, organigramme...
- assurer une veille juridique

- mettre en œuvre les réformes sur les parcours, la carrière et la rémunération.

LES FAITS MARQUANTS

Outre ses missions récurrentes, le service RH a mis en application les décrets de la loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique et dès la mi-septembre 2019, a œuvré, dans le cadre préparatoire de la fusion au 1^{er} janvier 2020, pour que le transfert de personnel se déroule dans les meilleures conditions :

- élaboration et exploitation d'un questionnaire auprès des agents des deux ex-Communautés de communes
- accompagnement du Directeur général des services pour rencontrer les 18 agents ayant sollicité un entretien dans le contexte de cette fusion

- préparation des délibérations RH, conventions de mise à disposition, etc.
- participation aux réunions préparatoires RH
- rédaction des arrêtés de transfert, des arrêtés de régime indemnitaire, des avenants aux contrats pour l'ensemble des agents titulaires, contractuels, apprentis des deux Communautés de communes soit pour 79 personnes
- accompagnement des agents des 2 ex-Communautés de communes dans la dynamique de fusion

CHIFFRES CLÉS

Effectifs :

- 59 agents (au 31/12/19)
- 83 % de fonctionnaires
- 12% de contractuels permanents
- 5% de contractuels non permanents (emplois saisonniers ou occasionnels).

Répartition par filière :

- administrative : 65 %
- technique : 27 %
- animation : 8 %

Répartition par catégorie :

- A : 14,28 %
- B : 14,28 %
- C : 71,44 %

Répartition par cadre d'emploi (hors contractuels) :

- adjoints administratifs : 44 %
- attachés : 15 %
- adjoints techniques : 12 %
- agents de maîtrise : 8 %
- rédacteurs : 6 %

Répartition par genre :

- femmes : 60 %
- hommes : 40 %

Age moyen :

- agents permanents : 47,02 ans
(agents non permanents : 33,21 ans)

Mouvements du personnel :

- aucune variation des effectifs en 2019 (52 emplois permanents : 3 arrivées et 3 départs)

Formation :

- 42,3 % des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour
- 29 363 € ont été consacrés à la formation (CNFPT, autres organismes, déplacements)
- 106 jours de formations (9 % catégorie A, 7 % catégorie B, 84 % catégorie C) : 2 jours par agent en moyenne.



AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des Affaires juridiques est composée d'une assistante de secrétariat, d'un assistant adjoint au directeur des Affaires juridiques, et du directeur des Affaires juridiques.

En 2019, la Direction des Affaires juridiques a intégré une assistante de secrétariat pour renforcer sa structure administrative.

PRINCIPALES MISSIONS

La Direction remplit des missions transversales au sein de la Collectivité, en lien avec toutes les autres Directions, que ce soit en matière :

- de veille et de conseil juridique
- de contrôle juridique sur les actes émis par les autres directions
- de rédaction ou d'aide à la rédaction d'actes
- de gestion de sinistres pour :
 - l'ensemble des bâtiments gérés par la collectivité (soit 60 sites pour une superficie de 64650 m² en 2019) et les divers biens et/ou équipements qui y sont entreposés,
 - sa flotte automobile (soit 20 véhicules en 2019) et autres matériels de transports (bateaux, vélos, tracteurs)
 - son personnel (accidents, maladies professionnelles, invalidité ...)
- de gestion des risques :
 - quand la responsabilité civile de la collectivité est mise en cause par des tiers
 - quand la protection juridique des élus et/ou du personnel est mise en cause par des tiers
 - quand la construction d'un bâtiment a subi des maléfices ou que des accidents sont intervenus sur le chantier de construction
- de défense de la collectivité, soit pour mettre un tiers en cause, soit lorsqu'un tiers met la collectivité en cause, soit de manière amiable en conciliation, soit de manière contentieuse devant les juridictions

La Direction des Affaires juridiques effectue diverses recherches, interventions au quotidien, contacts extérieurs auprès des avocats, huissiers, assureurs, greffiers des tribunaux, commissariats de police, gendarmeries, géomètres, agents du cadastre, notaires, collectivités territoriales et autres organismes publics par ailleurs.



SERVICES TECHNIQUES : BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

PRINCIPALES ACTIONS

- les études, avec le Cabinet Moreau Boktor, sur la réhabilitation du clos et couvert, côté Est, du bâtiment B3
- les travaux de voiries rurales
- la construction du premier Atelier Relais sur la phase I du Parc technologique de Sologne,
- la construction d'un pont-levis à la Roussellerie (Thénieux) pour augmenter le linéaire de navigation
- les différents travaux sur les commerces en centre-ville (Vierzon)
- la finalisation des travaux pour la création du parking (102 places) pour le Pôle poids lourds (Parc technologique de Sologne)

- les travaux de réhabilitation (tranche 1 et 2) de la Maison des cultures professionnelles
- la réfection du système de chauffage chez LBM – Rue du Bas de Grange (Vierzon)
- des travaux de viabilisation de la tranche 3 du Parc technologique de Sologne
- le suivi du déploiement de la fibre optique dans la ruralité
- le suivi de la compétence éclairage public dans la ruralité
- une étude sur l'extension du périmètre de la vidéo-protection.

FAIT MARQUANT

En vue d'accueillir le service urbanisme au siège de la Communauté de communes, le service technique a déménagé, rue du 11 novembre à Vierzon.



ENVIRONNEMENT

SERVICE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

- actions de sensibilisation au tri et recyclage des déchets auprès des établissements scolaires, associations ou centres de formation implantés sur le territoire (animations d'ateliers, visite des déchetteries ...). En 2019, 835 personnes ont été sensibilisées
- participation à la semaine européenne de la réduction des déchets : stand sur les marchés de Vierzon et Graçay, exposition/ateliers sur la réduction des déchets et le compostage individuel
- distribution de sacs de compost aux Vierzonnais participant à la collecte des biodéchets en avril et octobre 2019

- travail conjoint avec les agents de la Police de l'environnement de la Ville de Vierzon (gestion des bacs à déchets, des dépôts sauvages de déchets, des stationnements gênants...)
- signature d'une convention avec la CTSP CENTRE VEOLIA fixant les conditions d'apports des déchets des professionnels à la déchetterie Recycl'Inn Pro – ZAC du Vieux Domaine à Vierzon. Depuis le 1^{er} mai 2019, les entreprises implantées sur le territoire de la Communauté de communes bénéficient d'une gratuité de leurs apports à hauteur de 500 € HT par année civile.
- adhésion en juin 2019, à la Société publique locale dénommée « Tri Berry Nivernais » qui portera le projet de réalisation d'un centre de tri des

emballages ménagers recyclables (hors verre) adapté à l'extension des consignes de tri à l'horizon 2022

- lancement des travaux de réhabilitation de la déchetterie du Petit Râteau à Vierzon en octobre 2019 en vue d'améliorer les conditions d'accès et de circulation des administrés, les conditions de dépôt des déchets, ainsi que les conditions de travail des agents de déchetterie

L'ensemble des éléments techniques et financiers liés à cette activité est contenu dans le « rapport 2019 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets » de façon plus détaillée.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'ensemble des éléments techniques et financiers liés à cette activité est contenu dans le « rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- participation à la semaine européenne du développement durable : stand sur les marchés de Vierzon et Graçay, atelier sur la qualité de l'air intérieur et les produits ménagers naturels, spectacle-conférence « changement climatique : stop ou encore », expositions/stands
- participation à la journée « Alternatives aux pesticides » en partenariat avec Nature 18.
- signature d'une convention avec le Secours populaire pour la récupération, en déchetteries, des vélos déposés et voués à la destruction. Cette démarche de réemploi/réparation/réutilisation contribue à la réduction des consommations de ressources et à la réduction de la production de déchets dans le cadre d'une économie circulaire

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

La Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry s'est lancée en 2018 dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle de son territoire. Ce document-cadre de la politique énergétique et climatique, introduit par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (août 2015), est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Le diagnostic et l'état initial de l'environnement ont été validés par le conseil communautaire en juin 2019 et restitué publiquement en septembre 2019.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Depuis 2018, la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Cette compétence regroupe quatre missions :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ces cours d'eau, lac ou plans d'eau

- la défense contre les inondations et contre la mer (dont la gestion des ouvrages de protection hydraulique)
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

La compétence GEMAPI touche à de nombreux domaines et nécessite une sensibilisation aux enjeux et à la qualité des cours d'eau ainsi que la constitution de partenariats diversifiés avec les syndicats de rivières.

En 2019, la Communauté de communes a validé le principe de délégation de gestion des digues de Vierzon à l'Etablissement Public Loire.



ALGOSUP

www.algosup.com

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

SOUTIEN AUX STRUCTURES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'EMPLOI

- Mission locale jeunes
- Orec 18
- Solen angels
- Initiatives Cher
- Aser
- Boutique de gestion – BGE
- Astech
- Accueil promotion
- C2S Services (Chantiers d'insertion)
- Strat'emploi
- Adie
- Gear
- Egee

SOUTIEN AUX STRUCTURES D'INNOVATION ET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

- Gip Proto centre
- Cetim Centre-Val-de-Loire

DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS – ACQUISITIONS ET CESSIONS DE TERRAINS

ZAC DU VIEUX DOMAINE

Cession de terrain :

- plusieurs parcelles pour une superficie totale de 156 421 m² au profit de M. et Mme Michel Pobeda
- plusieurs parcelles pour une superficie totale de 16 415 m² au profit du Centre Berry Logistique – Groupe Combronde

ZAC PARC TECHNOLOGIQUE DE SOLOGNE

Cession de terrain :

- deux parcelles pour une superficie totale de 3 000 m² au profit de la SCI DESOREE

POINT CHANCES

Accompagnement de 44 nouveaux porteurs de projet (majoritairement de Vierzon) sur l'année 2019.

Sur ces 44 personnes, 29 sont des demandeurs d'emplois.

16 immatriculations recensées en comptabilisant les auto-entrepreneurs, 8 femmes et 8 hommes (10 dans le secteur du commerce et 6 dans l'artisanat).

CENTRE D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CIDE)

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Taux d'occupation à 50 %

- installations : Vojo, Blueline communication, Eviateqh (bureau de passage), Lib&lou (bureau de passage)
- déplacement : A-bitat diagnostic vers un bureau au sein du Centre d'Innovation
- départs : Terra com, Aura music prod

HÔTEL D'ENTREPRISES

Taux d'occupation à 100 %

- Installation : Algosup

CENTRE D'INNOVATION

Taux d'occupation à 100 %

- installations : Ecce, ig horizon France
- déplacement : Arrivée d'A-bitat Diagnostic, Icerma a laissé le bureau n°1

Le taux d'occupation global du CIDE est de 83.34 %.

RÉGIMES D'AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES ET À LA CRÉATION D'EMPLOIS

Dossier soutenu :

- Société MIV : expansion – construction d'un bâtiment pour offrir aux salariés ainsi qu'aux clients un cadre de travail amélioré et une empreinte significative sur son territoire 512 m² dont 404 m² d'atelier et 108 m² de bureaux

AIDE EN FAVEUR DES TPE

Dossiers soutenus :

- Cycles Nico : développement d'entreprise – réparation et vente de vélos
- Sas confort Berry Sologne : Réhabilitation d'un local commercial
- Cyco cuisine : acquisition d'une climatisation sur la structure, nouvelle enseigne et aménagement intérieur
- National Palace : acquisition d'un écran géant de 28 m² dans le but de mieux scénariser les différentes pièces des revues

ma ville mon shopp!ng

Vierzon Sologne Berry



POLITIQUE DU COMMERCE

DISPOSITIF « JOFFRE UNE BOUTIQUE »

Le projet vise à impulser la mise en place d'une pépinière de commerces en partenariat « gagnant-gagnant » avec les propriétaires de locaux vacants ciblés au sein du quartier prioritaire de la Ville de Vierzon. Avec ce système les propriétaires ont entamés une dynamique commerciale en direct avec des tarifs attractifs.

- Bail dérogatoire – Art de rue :
Boutique de dépôt-vente de créateurs – renouvellement d'un an
- Bail dérogatoire – Crelaoe :
Boutique de créateurs – renouvellement d'un an

- Bail dérogatoire - Mme Elodie Bernardet : Atelier artistique contemporain offrant la possibilité de s'initier et développer ses propres compétences ainsi que la vente de pièces unique fabriquées à la main autour des arts de la table et création de sculpture – renouvellement d'un an.
- Bail dérogatoire – Ile O artistes :
Espace de rencontre et de partage pour soutenir la création et le développement de talents. Espace d'exposition des créateurs et artisans locaux – renouvellement d'un an
- Bail dérogatoire – Tinabes confection :
Couture et confection spécialisées dans les tissus Wax – renouvellement d'un an

- Bail dérogatoire – Vierzon cinéma :
Production, accompagnement, transmission de projets dans le domaine du son, des arts plastiques, de l'architecture, de l'évènementiel, de la recherche, du design ou tout autres domaines de la création et des nouvelles technologies – renouvellement de trois ans.
- Bail dérogatoire – Mme Fuzeau :
Magasin Vintage, vente de vêtements et accessoires pour femmes et hommes (fermeture en décembre 2019).

DISPOSITIF « MA VILLE MON SHOPPING »

Mise en place d'une plateforme de vente, réservation et livraison en ligne sur tout le territoire de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.

ACQUISITIONS DE LOCAUX COMMERCIAUX :

- achat du local 13/18 Place Foch à Vierzon loué à Cycles Nico (ventes et réparation de cycles)
- achat du local 2 rue Foch à Vierzon loué à la SEM-VIE
- achat du local 16 avenue de la République à Vierzon loué à EIGHTEEN CLOTHING (ventes de vêtements, flocages et gaming)
- achat du local – Le Pupitre – Rue Foch à Vierzon (en cours de réhabilitation)
- achat du local – Singer – 30 avenue de la République à Vierzon (en cours de réhabilitation)
- achat du local – La Grande Fabrique – 24 avenue de la République à Vierzon (en cours de réhabilitation)
- achat du local – 8 rue Gallerand à Vierzon (en cours de réhabilitation)

SOUTIEN À L'OFFICE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT VIERZON SOLOGNE BERRY :

Attribution d'une subvention pour valoriser et favoriser le commerce local.

LES ACTIONS MENÉES PAR L'OCAV :

- Shop'IN Vierzon (système de jeux)
- Braderies (Eté – Automne)
- OFF des Estivales du Canal
- Animations à thème (fête des mères, Fête de la musique, fête de Noël...)



PÔLE DE DEVELOPPEMENT RURAL

PETITE ENFANCE

- convention avec la Maison de l'Oasis pour 30 séances « parents enfants » sur 9 communes de moins de 2 000 habitants
- multi-accueil - rampe de Genouilly : du 01/01/2019 au 31/08/2019 en micro-crèche avec 10 berceaux et du 01/09/2019 au 31/12/2019 avec 12 berceaux pour la crèche (gestion assurée par la Mutualité Française Centre-Val de Loire)
- RAMPE de Foëcy : accueil en matinales et permanences administratives de 195 personnes différentes sur l'année. Différentes animations proposées lors de temps collectifs : pique-niques, expositions, « Raconte-moi une histoire »



CENTRE DE LOISIRS DES VALLÉES VERTES

- subventions attribuées aux coopératives scolaires
- acquisition de nouveaux jeux de société



ACCUEIL DE LOISIRS

218 enfants accueillis et répartis de la façon suivante :

- moins de 6 ans : 41
- 6-11 ans : 123
- 12 ans et + : 54

Encadrement des enfants par 2 directeurs et 17 animateurs dont 11 BAFA et 6 volontaires.

6 jeunes ont bénéficié d'une formation au Bafa (stage pratique et/ou stage de perfectionnement).

PETITES VACANCES

HIVER :

- nombre de jours d'ouverture : 10
- nombre d'enfants : 44

PRINTEMPS :

- nombre de jours d'ouverture : 10
- nombre d'enfants : 58

AUTOMNE :

- nombre de jours d'ouverture : 9
- nombre d'enfants : 76

GRANDES VACANCES

- nombre de jours d'ouverture : 25
- nombre d'enfants : 134

DÉTAILS DES CAMPS

- camp sport et nature 7-12 ans : 23 enfants
- camp équitation 7-15 ans : 17 enfants
- mini camp équitation : 12 enfants

LES MERCREDIS

Nombre de jours d'ouverture : 34

En 2019, le centre de loisirs a accueilli 85 enfants différents de 3 à 11 ans avec une moyenne de 28 enfants par mercredi.

MANIFESTATIONS DU SERVICE

- carnaval intercommunal (le 14 avril 2019 à Graçay)
- fête du jeu en direction des jeunes et des familles (le 4 mai 2019 à Genouilly)
- spectacle et repas cabaret des enfants du centre de loisirs avec les familles (le 26 juillet. + de 100 personnes)
- défilé (le 13 juillet)

ACTIVITES PERISCOLAIRES

- nombre d'intervenants différents : 10
- nombre d'ateliers : 42
- nombre d'activités différentes : 22

ESPACES JEUNES

- nombre de jeunes inscrits les mercredis et vendredis (2h) : 47
- nombre de jours d'ouverture : 82

Participation moyenne à l'espace jeunes : 5 à 10 jeunes les mercredis, 8 à 12 jeunes les vendredis et minimum 20 jeunes les vendredis soir de veille de vacances.

16 actions menées en direction des jeunes en 2019.

- séjours ski : dans le Massif Central du 24 au 28 février, 23 jeunes ont participé
- séjours ados : à côté de Langeac (Haute-Loire 43) du 8 au 12 juillet, 14 jeunes ont participé (canyoning, rafting, via ferrata)
- semaine sportives : du 15 au 19 juillet sur le territoire de la CDC 16 jeunes ont participé
- sorties ponctuelles et soirées



URBANISME

PLANIFICATION

Par délibération du 06/02/2019, la Communauté de communes a voté l'intégration de la commune de Foëcy dans le périmètre d'élaboration du PLUiH prescrit en mars 2018.

Pendant toute l'année 2019, le bureau d'étude a travaillé sur l'élaboration du diagnostic et de l'état initial de l'environnement du PLUiH en organisant plusieurs rencontres avec les communes, un atelier de travail sur l'habitat en mars 2019, une réunion avec les agriculteurs en janvier 2019. Le document a été présenté au fur et à mesure au comité de pilotage qui l'a validé le 03/12/2019.

CENTRE INSTRUCTEUR POUR L'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

- 479 dossiers instruits pour les 11 communes adhérentes dont 120 permis de construire, 269 déclarations préalables, 70 certificats d'urbanisme opérationnels, 3 permis d'aménager et 17 permis de démolir
- 701 certificats d'urbanisme informatifs pour le compte de la ville de Vierzon
- préparation de l'adhésion de 5 communes supplémentaires au centre instructeur : collecte de tous les documents de planification et de servitudes, récupération de l'antériorité des dossiers avec la Direction départementale des territoires (DDT) et mise à jour du logiciel droits de cités

- exercice du droit de préemption
- instruction de 689 Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) pour 7 communes
- la CDC a préempté à l'occasion de 7 ventes sur la ville de Vierzon dont 1 n'a pas abouti au transfert de propriété

En vue d'organiser l'accueil de nouvelles activités artisanales et commerciales en centre-ville de Vierzon par la mise en œuvre de l'opération « Action Cœur de Ville », la CDC a préempté :

- en mars 2019, le local commercial situé 13 rue du Maréchal Foch au prix de 31 000€
- le local commercial situé 18 place du Maréchal Foch au prix de 31 000€
- en avril 2019, le local commercial situé 1 rue Maréchal Foch au prix de 14 000€

- en septembre 2019, la CDC a acquis par adjudication l'immeuble sis 30 avenue de la République pour un montant de 5 000€ et celui du 24 avenue de la République pour un montant de 26 000€

Pour la mise en œuvre d'une opération communale de réalisation d'un équipement collectif, la CDC a préempté au prix de 18 000€ les locaux associatifs situés 4bis rue du Cavalier lesquels ont été revendus à la ville de Vierzon.

HABITAT SOCIAL

La Convention intercommunale d'attribution des logements sociaux a été signée avec les deux bailleurs (France Loire et Val de Berry) et les communes le 01/10/2019 après avis du comité départemental responsable du Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) en date du 13/02/2019.

Elle a pour but de fixer les objectifs de mixité sociale et d'équilibre, les modalités de collaboration avec les bailleurs ainsi que les modalités de relogements et d'accompagnement social dans le cadre des opérations de renouvellement urbain.

Le Conseil communautaire a voté le 28/03/2019 le lancement de l'élaboration du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID) avec l'ensemble des partenaires en vue d'assurer une gestion partagée des demandes de logement social et de satisfaire le droit à l'informations des demandeurs en fonction des circonstances locales.



TOURISME & CENTRE DE CONGRÈS

OFFICE DE TOURISME

- création et édition des documents touristiques papiers communs à la Destination Berry-Sologne, regroupant les territoires des offices de tourisme de Vierzon, des Villages de la Forêt, d'Aubigny-sur-Nère, de Mehun-sur-Yèvre et le Bureau d'information touristique de Graçay : carte touristique de la destination, guide touristique Culture et Patrimoine et guide touristique Hébergements et Restauration
- éditions d'objets publicitaires « Destination Berry-Sologne » : éco-cup, crayons de papier, Sacs J'ai VU Vierzon
- réalisation d'un éducteur à l'attention des clients du Centre de Congrès et des entreprises Vierzonnaises : journée de découverte du territoire – 8 entreprises présentes
- acquisition et installation d'un tracteur 201 sur l'Esplanade la Française en partenariat avec la Mémoire agricole
- étude du projet d'Auberge de jeunesse dans le B3
- signature du bail emphytéotique administratif avec la Société Holiday Invest et ouverture du Camping de Bellon sous l'effigie de Campo Village en juin 2019
- partenariat renouvelé au Championnat de France de la Picardière,
- réalisation de travaux au Musée de la Photo et à l'Abside St Martin pour réaliser une entrée commune
- vente de fromage de chèvre à la boutique du Berry
- fin du contrat d'affermage avec le Conseil départemental et acquisition des berrycylettes par l'Office de tourisme de Vierzon
- présence au salon des séniors porte de Versailles
- salons des journées gastronomiques de Sologne à Romorantin avec la boutique du Berry et les fournisseurs
- préparation de la fusion des CDC Vierzon-Sologne-Berry et Villages de la Forêt et intégration de la commune de Massay (réorganisation du service Tourisme et Congrès)

CENTRE DE CONGRÈS

Le Centre de congrès de Vierzon a accueilli un total de 119 locations.

L'activité a généré un chiffre d'affaires de 141 405,05€ TTC.

Le forum Enedis du 30 septembre au 04 octobre est la manifestation ayant généré le plus gros chiffre d'affaires sur 2019 avec cinq jours d'occupation du Hall, des 4 salles, de l'Auditorium Yves-Rocard 1 300 personnes ont été accueillis sur cet événement.

Avec le HFS Play qui s'est déroulé du 03 au 05 mai 2019, ce sont les manifestations qui ont concentré le plus grand nombre de visiteurs (400 personnes par jour pour le HFS Play soit 1200 visiteurs sur les 3 jours ; 300 à 350 personnes par jour pour le forum Enedis soit plus de 1300 sur les 4 jours).



DONNÉES FINANCIÈRES

En 2019, comme les années précédentes, la fiscalité n'a pas été augmentée : les taux des impôts des ménages demeurent inchangés depuis que la Communauté de communes lève ces impôts.

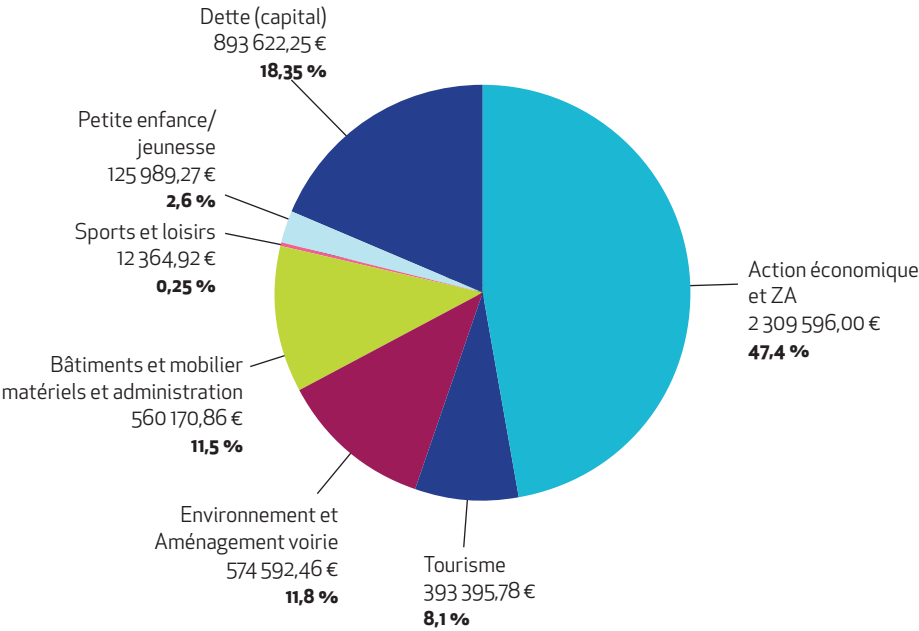
Le résultat est presque identique à celui de l'exercice précédent en raison d'efforts importants de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

L'année 2019 est marquée également par des investissements importants dans le domaine économique.

	2018	2019
Dépenses réelles de fonctionnement/population	536 €	514 €
Produit des impositions directes/population	420 €	391 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	572 €	577 €
Dépenses d'équipement brut/population	66 €	112 €
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier/population	261 €	252 €
Dotation globale de fonctionnement /population	82,04 €	84,68 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	14,55 %	15,33 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	97 %	96 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	11 %	19 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	45,53 %	43,68 %



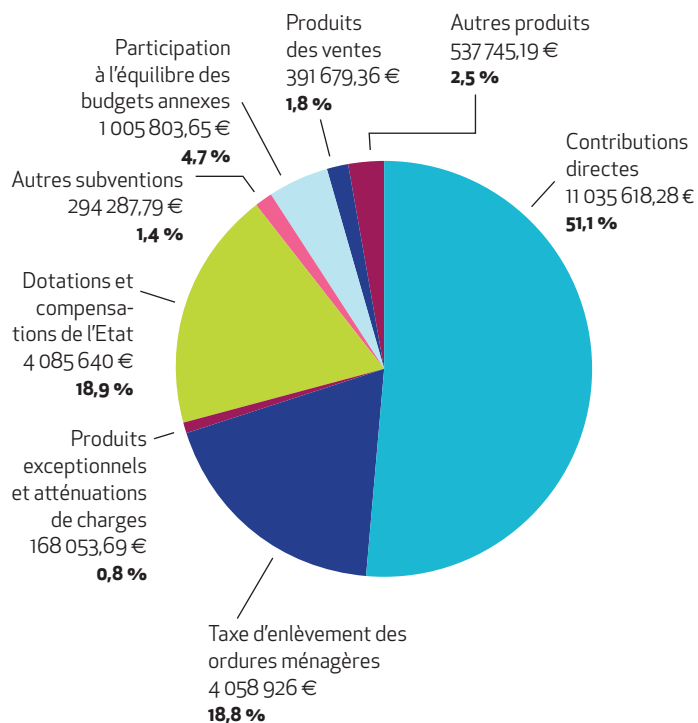
Investissement : 4 869 731,54 €



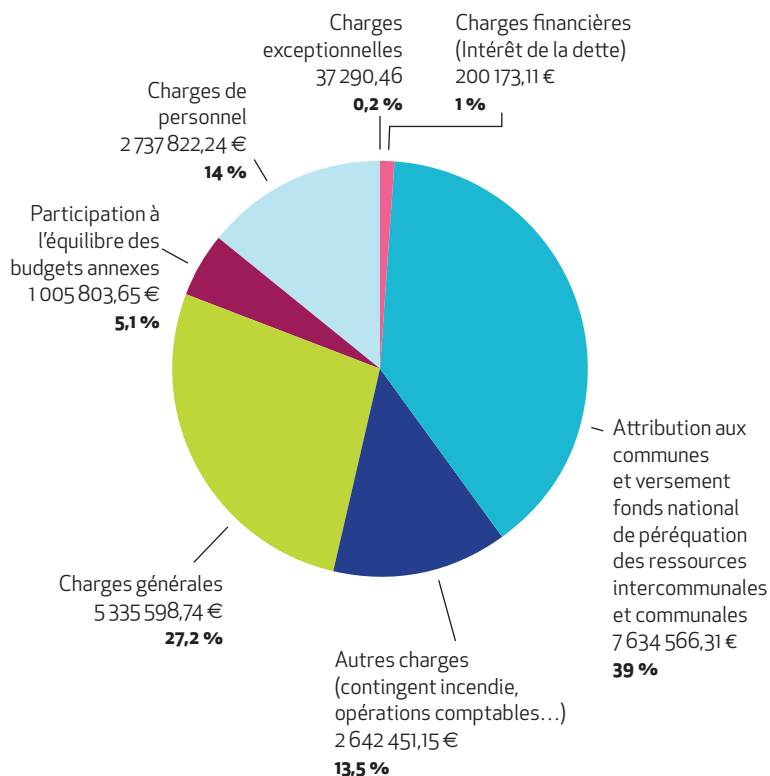


BUDGET

Fonctionnement recettes : 21 577 753,96 €



Fonctionnement dépenses : 19 593 705,66 €





Ledger



www.cc-vierzon.fr